

Zeitschrift: Archéologie vaudoise : chroniques
Herausgeber: Archéologie cantonale du Vaud
Band: - (2015)

Vorwort: Préface
Autor: Broulis, Pascal

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Préface

Pascal Broulis
Conseiller d'Etat, chef du DFIRE
en charge de l'archéologie

Depuis quatre ans, j'ai l'honneur et le plaisir de préfacier les *Chroniques* de l'Archéologie vaudoise. En 2015, comme les années précédentes, le bilan des activités de terrain et des études en cours rend compte de la richesse de notre (pré)histoire et de la diversité de notre patrimoine.

Les 118 pages qui suivent expriment à l'envi cette richesse et cette diversité, de l'identification précise d'un site fortifié celtique au-dessus de Lucens à la construction d'un nouvel abri sur la mosaïque d'Achille à la *villa* gallo-romaine d'Orbe, depuis la formidable collection de menhirs trois à cinq fois millénaires inventoriés dans notre canton jusqu'aux travaux de consolidation urgents de l'ambitieux mais inachevé canal d'Enteroches, en passant par le décryptage d'un milliaire qui confirme le tracé de la voie romaine Léman-Avenches à Pompaples.

Plus d'une fois j'ai eu l'occasion d'évoquer ma passion dès mon jeune âge pour l'archéologie. Et de toutes les opérations de fouille, de toutes les trouvailles passionnantes dont j'ai été témoin l'an dernier dans le cadre de mon dicastère, il en est une davantage chère à mon cœur et vive à mon esprit: la redécouverte, dans la cave nord du

château Saint-Maire, des socles des balanciers de la monnaie, disparus depuis près de deux siècles.

Cette découverte résout en effet une énigme à haute valeur symbolique pour un chef de département en charge des finances publiques... On savait qu'entre 1803 et 1825, le tout jeune Canton de Vaud avait frappé monnaie. Quand le Canton perdit son privilège monétaire, après 1848, le souvenir des lieux s'est estompé et il n'est plus resté dans les mémoires que le « caveau de la monnaie » au Parlement. Seuls d'éminents spécialistes, grâce aux archives, avaient connaissance que le processus de frappe monétaire s'était déroulé sur des lieux distincts. En ce sens, la récente mise au jour du dispositif qui accueillait les balanciers de la monnaie restituée au Château cantonal toute son importance comme lieu de pouvoir permanent depuis ses origines.

Ensuite et surtout, le responsable politique du patrimoine bâti se réjouit que cette trouvaille archéologique survienne dans le cadre du chantier de restauration d'un monument vivant, en constante évolution. Dans sa *Stratégie immobilière* adoptée en 2011, l'Etat de Vaud se fixait notamment pour mission de gérer son patrimoine de manière flexible, dynamique, et de considérer l'ensemble du cycle de vie des bâtiments, dans une perspective de développement durable. On peut affirmer que l'actuelle réhabilitation dite « centenaire » du Château répond à ces impératifs.

Quant à nos deux socles retrouvés, ils resteront visibles en permanence au travers d'une ouverture vitrée, aménagée dans le nouveau sol de la cave nord. Comme pour rappeler, non sans ironie, l'adage selon lequel il faut bien connaître son passé pour bien construire son futur. Je souhaite à chacune et chacun une bonne lecture de ces *Chroniques 2015*.